Petites affiches La Loi Gazette du Palais Odal Quotidien Juridique Oplec Les Affiches Versaillaises

Justificatif de parution

Justificatif généré le 30/05/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 30/05/2023

Département : (94) Val-de-Marne

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/676504

N° d'annonce : 676504

REevent

Société par actions simplifiée au capital de 278.000 euros

Siège social: 93 Avenue de Fontainebleau, 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

894 660 729 RCS CRETEIL

(« la Société »)

Par décision du 30 mai 2023, la société IDEAL CONNAISSANCES, société par actions simplifiée au capital de 391.557,72 euros, dont le siège social est 91-97 Avenue de Fontainebleau, 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 497 914 556 RCS CRETEIL a, en sa qualité d'associée unique de la société REevent, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de ladite société peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Créteil, 1 Avenue Général de Gaulle, 94000 Créteil.

POUR AVIS,

Le Président

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeMDD3gWV

https://digitalisation.actulegales.fr/#aeMDD3gWV



